



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 1 février 2011  
19 heures 00

-----

JLG/VC

N° 001129

Convention chèques  
loisirs

Affiché le :

Le mardi 1 février 2011 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Maggy GREGOIRE-GALLIER (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale) représentée par M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Le contrat temps libre est arrivé à son terme le 31 décembre 2010. La Caisse d'Allocations Familiales nous propose une convention permettant de poursuivre l'action chèques loisirs qui faisait précédemment partie du schéma de développement.

Le chèque loisirs s'adresse aux enfants de 3 à 18 ans. Il s'agit de permettre aux familles allocataires modestes d'accéder à l'offre de loisirs de proximité sur la commune, porté par des structures habilitées par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et labellisées par la commune.

Le chèque loisirs est une aide à la famille. Ce dispositif est propre à la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse.

Cette convention est signée par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole pour une durée de quatre ans à dater du 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2014.

L'enveloppe annuelle maximum subventionnable est de 6 600,00 € financée par :

La Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de	2300,00€
La Mutualité Sociale Agricole à hauteur de	1 000,00 €
La Commune à hauteur de	3 300,00 €

Il est demandé au Conseil Municipal de délibérer.

**A L'UNANIMITE  
LE CONSEIL**

**APPROUVE** le montant annuel maximum de la dépense estimé à 6 600,00 €

**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2011.

**S'ENGAGE** à inscrire la dépense correspondante pour les budgets des années 2012, 2013 et 2014.

**SOLLICITE** de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole un engagement financier à hauteur de 50% de la dépense globale.

**AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer la convention et toutes pièces se rapportant à ce dossier.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE  
Olivier CUREL**